

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CNPS
MARSEILLE – 24 juin 2012**

de 9 h à 18 h

au siège du Comité Provence – 46, boulevard Fenouil – Marseille – L'Estaque

Les délibérations de la Commission Nationale sont sous réserve de la validation par le Comité Directeur National et ne seront exécutoires qu'après approbation.

CRPS présentes ou représentées:

| | |
|--------------------|-----------------------------------|
| CIALPC | : Gilles JOLIT |
| CENTRE | : Yannick GUIVARCH |
| EST | : Lucien CIESIELSKI |
| IDF-PICARDIE | : Bruno MEGESSIER |
| NORD-PAS DE CALAIS | : représentée par Bruno MEGESSIER |
| PROVENCE | : Marc DOUCHET |
| PM | : Marc THENE |
| RABA | : Laurent BRON |

Autres présents :

- Patrick BOLAGNO, Vice-président CRPS Provence
- Serge CESARANO, comité Provence
- Hervé CHAUVEZ, comité Provence
- Jérémie DEVON-PRIEUR, comité Provence
- Josy HENRY-LEPAUTE, comité Centre
- Marc RENAUD, comité Provence
- Jean-Pierre STEFANATO, Président de la CNPS
- Claude TOULOUMDJIAN, Expert Bosnie

Excusés :

- Claude BENISTAND, Président CRPS RABA
- Michel CONTE, chargé du secrétariat
- Daniel NOUAILLAC, délégué du Collège des Instructeurs
- Jean-Luc THIRION, Président CRPS PM
- Cyril WACONGNE, Président CRPS Nord – Pas de Calais

A l'ordre du Jour

1.1 – Suivi des décisions des réunions précédentes

- 1.1.1 Document type pour achat à un tiers (Marc D)
- 1.1.2 Matériel : suivi de l'entretien (JPS et Laurent B)
- 1.1.3 Code du Sport : conséquences et actions (recommandations, formation mélanges, expés...)
- 1.1.4 Supports de communication : plaquette et banderole
- 1.1.5 Articles pour SUBAQUA (JPS et Marc D)
- 1.1.6 Convention avec la FFS (JPS)
- 1.1.7 Organisation interne pour les secours (JPS)
- 1.1.8 Groupe de travail enseignement et brevets (Bruno et Serge)

- 1.2– Divers à soumettre de préférence par mail avant la réunion
- 1.2.1 Point sur les 3 derniers accidents, suite à donner (JPS)
 - 1.2.2 Nouveau format des cartes (JPS)
 - 1.2.3 Statut des INPS vs brevet CMAS de MPS3 et IN de la Technique (Serge)
 - 1.2.4 Fonctionnement du collège des INPS (JPS et Daniel)
 - 1.2.5 Suite des VAE (JPS et Daniel)
 - 1.2.6 Expé 2012 en Bosnie (JPS et Bruno)
 - 1.2.7 Autres ?

En l'absence de Michel, Marc Douchet est désigné secrétaire de séance.

JPS présente l'ODJ et demande s'il y a des questions diverses.

Questions diverses :

Question de JPS : Etude des propositions de Submerge

Question de JPS : En parallèle avec le rassemblement de Millau en 2013, aura lieu en même temps et aux mêmes lieux le 8^{ème} Euro Spéléo Forum. L'occasion pour la CNPS de présenter ses travaux.

Question de Marc Théne : achat de cagoules

Question de Lucien Ciesielski : lieu des prochaines réunions.

Suivi des décisions des réunions précédentes

1-1- Document type pour achat à un tiers (Marc D)

Après divers échanges il s'avère que le souhait émis par quelques-uns est en contradiction avec les règles financières de la FFESSM. En particulier les refacturations par un non commerçant. Néanmoins il existe des possibilités de traiter des cas particuliers sous réserve que ce soit l'exception.

En ce qui concerne le document type pour demander le paiement à un fournisseur en direct par la Fédé, Marc propose le document joint. (DirectCNPS.xls)

1^{ère} Résolution : Sous réserve de validation par la compta, le document sera utilisé dans le cas d'un paiement en direct aux fournisseurs. Adoptée à l'unanimité

1-2- Matériel : suivi de l'entretien (JPS et Laurent B)

Laurent Bron déplore une fois de plus que les détenteurs du matériel de la CNPS ne se prêtent pas à leurs obligations de renseigner la CNPS de l'entretien et de l'état du matériel en leur possession.

Après de nombreux échanges, JPS propose de mettre aux voix la résolution suivante :

2^{ème} Résolution : La fourniture des fiches d'entretien du matériel de la CNPS avec leur mise à jour conditionnera la réattribution du matériel. Adoptée à l'unanimité

1-3- Code du Sport : conséquences et actions (recommandations, formation mélanges, expés...)

Trois aspects seront examinés : nos recommandations, l'étude d'un cursus interne pour la plongée aux mélanges, et nos actions et expés.

A- Recommandations

Le nouveau code du sport offre de nouvelles opportunités moins contraignantes en matière de réglementation de la pratique de la plongée souterraine mais la CNPS consciente de sa mission de formation et d'information décide de refondre un document consensuel sur l'art et la manière

de plonger sous terre dont des volets précis sur la plongée aux mélanges et aux recycleurs. Ce document s'inspirera de nos anciennes recommandations pour les plongées complexes. Dans l'esprit d'ouverture décidé lors de la dernière réunion CIPS, une fois finalisé, ce document pourra être présenté à la FFS pour une validation commune

3^{ème} Résolution : La CNPS charge le Collège des Instructeurs de produire ce document, si possible, avant la prochaine réunion de la CNPS en Octobre. Marc Douchet, pressenti pour piloter ce groupe de travail, doit se rapprocher au plus vite du Délégué du Collège. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

B- Formation

De très longs échanges d'idées divergentes ont amené JPS à organiser un tour de table puis à scinder cette réflexion en plusieurs questions soumises aux votes des présidents de région.

4^{ème} Résolution : La CNPS décide d'organiser ses propres formations de qualification Nitrox et Trimix. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une région (RABA).

5^{ème} Résolution : La CNPS décide de continuer à exiger lors des actions de plongée souterraine dans le cadre FFESSM les qualifications Nitrox et Trimix. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une région (MP).

6^{ème} Résolution : La CNPS décide de créer deux niveaux de qualification Trimix. Cette proposition est adoptée à la majorité (Provence Contre, Est abstention)

7^{ème} Résolution : La CNPS charge le Collège des Instructeurs de produire les cursus de ses propres formations (1 niveau de qualification Nitrox et 2 niveaux de qualification Trimix)

Serge Césarano et Bruno Mégessier sont pressentis pour piloter ce groupe de travail et doivent se rapprocher au plus vite du Délégué du Collège. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

1-4- Supports de communication : plaquette et banderole

Kakémonos

La FFESSM envisage de réaliser des kakémonos pour chaque commission. Pour cela la CNPS doit envoyer rapidement des photos à Fred Di Meglio. Hervé Chauvez fera un choix dans ce sens, d'autres photographes peuvent aussi proposer leurs photos.

Posters

Hervé Chauvez entame la réalisation des plusieurs maquettes pour des posters de 1,2 x 0.8 m. Il les proposera à la CNPS pour une éventuelle édition.

Plaquette

Marc Thène présente la maquette qu'il a réalisée. De nombreux échanges convergent pour opter pour une plaquette plus esthétique et plus moderne. La CNPS s'arrête sur une plaquette A4 en 3 volets recto-verso qui devra, en s'inspirant du texte de la plaquette de Marc Thène, évoquer les thèmes suivants : la beauté des sites, l'aspect technique de la plongée souterraine, la formation, l'esprit d'aventure et l'environnement.

Hervé Chauvez se charge de proposer à la CNPS une maquette.

1-5- Articles pour SUBAQUA (JPS et Marc D)

JPS constate qu'il est très difficile d'alimenter de manière régulière la chronique de la CNPS dans Subaqua

3 articles sont proposés pour les prochains numéros :

La suite du fil d'Ariane axée plus spécialement vers les dévidoirs. Article confié à JPS

Un hommage à Henri-Germain Delauze au travers des innovations en plongée souterraine émanant de la plongée professionnelle et plus spécialement de la Comex. Article confié à Marc Douchet

Photographier sous terre. Article confié à Hervé Chauvez.

1-6- Convention avec la FFS (JPS)

Suite à la récente réunion de la CIPS, la CNPS décide de travailler à l'élaboration d'une nouvelle convention avec la FFS où seront traités les sujets suivants :

La formation, les expéditions, les actions communes et le secours.

8^{ème} Résolution : La CNPS crée un groupe de travail piloté par Gilles Jolit et composé de JPS, Claude Touloumdjian et Laurent Bron.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

1-7- Organisation interne pour les secours (JPS)

Le groupe de travail présente brièvement sa proposition d'organisation interne des secours. Le projet va être diffusé auprès des CRPS pour amendement et validation.

Travail en cours de finalisation.

1-8- Groupe de travail enseignement et brevets (Bruno et Serge)

Faisant suite à la décision de notre dernière AG, Serge et Bruno entament un tour de table pour que leur soit précisée leur feuille de route.

Malgré le nouveau code du sport, la CNPS pense qu'en l'état, rien de probant nous conduit à ne plus exiger le Niveau III FFESSM comme préalable pour devenir PS2.

9^{ème} Résolution : La CNPS charge le Collège des Instructeurs de proposer une évolution de nos cursus en donnant de nouvelles prérogatives aux PS1, en particulier pour leur permettre de plonger dans la zone 2 sous conditions et critères à définir. Bruno et Serge sont pressentis pour piloter ce groupe de travail et doivent se rapprocher au plus vite du Délégué du Collège. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Divers

2-1- Point sur les 3 derniers accidents, suite à donner (JPS)

La CNPS constate qu'il est impossible d'avoir officiellement tous les éléments nous permettant d'étudier de manière objective cette série d'accidents en plongée souterraine du fait des enquêtes judiciaires en cours. Néanmoins dans son rôle de prévention et d'information, la CNPS se doit d'intervenir auprès des plongeurs souterrains.

La CNPS décide de publier prochainement un article dans Subaqua pour mettre en garde les plongeurs souterrains contre la banalisation des plongées en recycleurs. Marc Douchet est chargé de présenter un article dans les 2 ou 3 mois à venir.

Une rencontre nationale recycleur sera organisée en 2013.

La CNPS crée un groupe de réflexion sur les accidents en PS en recycleur. Laurent Bron et Serge Cesarano en seront les pilotes.

10^{ème} Résolution : Ces trois décisions sont adoptées à l'unanimité.

2-2 & 2-3- Nouveau format des cartes (JPS) et Statut des INPS vs brevet CMAS de MPS3 et IN de la Technique (Serge)

Lors du dernier CDN, JL Blanchard a soulevé le problème de la validité permanente inscrite sur les cartes de nos Instructeurs.

D'un point de vue fédéral et concernant toutes les Commissions, Laurent Caillère est chargé par le CDN de faire des aménagements.

La CNPS veut lui faire les propositions suivantes :

La validité serait réduite à 5 ans

En plus des trois jours d'enseignements annuels, l'Instructeur devrait participer à une formation complète d'un formateur tous les 5 ans.

Tous les 5 ans le Collège étudierait la situation des Instructeurs en fonction de ces 2 critères.

11^{ème} Résolution : Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2-4- Fonctionnement du collège des INPS (JPS et Daniel)

La CNPS constate une légère dérive du fonctionnement entre les décisions de la CNPS et les prérogatives du Collège.

Pour y remédier la CNPS prend les décisions suivantes :

Le Collège sera systématiquement informé des travaux de la CNPS

Le Collège devra valider ou contester dans les 15 jours qui suivent la parution du CR des réunions de la CNPS toutes les décisions qui le concernent.

12^{ème} Résolution : Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2-5- Suite des VAE (JPS et Daniel)

La CNPS rappelle au Collège ses engagements concernant les VAE demandées depuis le 1^{er} avril 2012.

Pour mémoire, extrait du PV de réunion du 22 octobre 2011 du collège :

Nous proposons donc la possibilité d'attribuer le PS2 sur dossier dans les conditions suivantes :

- *Les demandes seront centralisées auprès du collège des INPS*
- *En cas d'accord sur le dossier le candidat sera évalué sur le terrain par un FPS2.*
- *Les conditions d'évaluation et le contenu du dossier sont à préciser.*

2-6- Expé 2012 en Bosnie (JPS et Bruno)

L'expédition nationale en Bosnie commencera au cours de la 1^{ère} quinzaine d'août et durera environ 2 semaines. A ce jour il y aura 6 participants. Les objectifs se concentrent sur le nord-ouest du pays mais il y aura probablement une reconnaissance dans le sud.

2-7- Proposition de Submerge

La CNPS est prête à étudier toute proposition de la part de Submerge, en particulier le prêt de scooter pour test.

JPS entrera en contact avec Jean Marc Belin .

2-8- 8^{ème} Euro Spéléo Forum à Millau

A l'occasion de ce forum JPS émet le souhait de faire une communication sur les travaux d'exploration de la CNPS, entre autres en Bosnie.

Il lance un appel tant pour les sujets que pour les conférenciers.

2-9- Cablette

La CNPS confie à Marc Thène le soin de prendre contact avec un ou plusieurs fournisseurs de cablette pour un éventuel achat groupé.

2-10- Prochains lieux de réunion

Les 2 prochaines réunions, celle du Collège le 20 octobre et celle de la CNPS le 21 octobre, pourraient avoir lieu à Paris sous réserve de la disponibilité de la salle du Comité FFESSM IDFP. Bruno Mégessier se charge de faire les démarches nécessaires.

13^{ème} Résolution : Cette proposition est acceptée à l'unanimité (- 4 abstentions, chaque présent ayant voté).

Fin des débats à 18 h.

Rédacteur Marc DOUCHET

Mise en page Michel CONTE

Document définitif envoyé par email aux membres de la CNPS le 19/08/2012.

En attente de validation par le CDN.